

REGLEMENT DU JEU CONCOURS

« 10 commandes remboursées à l'occasion du lancement de l'iPhone 17 »

Article 1 - Organisation du jeu

La société NEXT MOBILES, société par actions simplifiée au capital de 414 351 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro de 878 405 059, dont le siège social se situe 107, rue de la Boétie 75008 Paris (ci-après la « Société Organisatrice ») organise le jeu « 10 commandes remboursées ». Les participations au jeu concours commenceront le 12/09/2025 et termineront le 12/10/2025 à 23h59. Le tirage au sort des gagnants aura lieu le 13/10/2025.

Article 2 – Qui peut participer ?

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, ayant commandé un iPhone de la gamme 17 et dont le dossier a été validé, à l'exception des collaborateurs de Next Mobiles et des membres de leur famille.

Une première commande, un nouvel abonnement ou un changement de modèle vers un iPhone de la gamme 17 sont éligibles.

Une seule personne pour chaque dotation mise en jeu est prise en compte. Le tirage au sort sera fait parmi les personnes ayant commandé un iPhone de la gamme 17.

Article 3 – Comment participer ?

Si vous commandez un iPhone de la gamme 17 et que votre commande est validée, votre participation est automatiquement enregistrée.

Article 4 – Qu'est-ce qui est offert ?

10 commandes seront remboursées (hors accessoires), ce qui inclut exhaustivement :

- Pour une première ou une nouvelle commande : l'apport initial, la 1^{ère} mensualité et les frais de livraison
- Pour un changement de modèle : les frais de changement et les frais de livraison.

A partir de la 2^{ème} mensualité, chaque gagnant paie les mensualités liées à son abonnement, conformément aux conditions générales d'abonnement.

Article 5 - Sélection des gagnants

Les gagnants seront déterminés par tirage au sort le 13/10/2025 à 15h.

Les gagnants recevront un mail si ils ont été tirés au sort.

Article 6 - Remise des prix

Les gagnants recevront un mail pour les informer du remboursement de leur commande et seront remboursés dans un délai de 15 jours.

Article 7 – Données personnelles

Les participants consentent à ce que leurs données personnelles soient collectées et utilisées dans le cadre du Jeu. Les informations collectées seront traitées conformément à la politique de confidentialité de l'Organisateur.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel et notamment les dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679), NEXT MOBILES, responsable du traitement, dont le siège social est situé 107 rue La Boétie, 75008 Paris, vous informe que les informations recueillies dans le cadre du Jeu font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel.

Les données sont conservées pendant la durée du Jeu et pendant une durée de 2 ans à compter de la remise des cadeaux.

Les données sont destinées aux services de NEXT MOBILES en charge du Jeu.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement, et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données à caractère personnel dans ce dispositif, les participants peuvent adresser leurs demandes par e-mail à hello@nextmobiles.com.

Article 8 – Responsabilité

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de problème technique, de retard de livraison ou de tout autre événement indépendant de sa volonté pouvant affecter le bon déroulement du Jeu.

Article 9 - Acceptation du Règlement

Toute participation au Jeu entraîne de plein droit l'acceptation pleine et sans réserve du Règlement.

La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application du Règlement, dans le respect de la législation française. Ces décisions seront sans appel. Toute contestation ou réclamation relative à ce Jeu devra être formulée par écrit et adressée à l'adresse du Jeu et ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai d'un mois à compter de la clôture du Jeu.

Article 10 – Conditions générales d’abonnement

Les conditions générales d’abonnement s’appliquent à l’abonnement des gagnants.